LA CHARTE OBJECTIF CO, L'ENGAGEMENT DES TRANSPORTS PEIGNE



Notre entreprise, soucieuse des questions Environnementales, s'est engagée dans la charte Objectif CO. depuis 2011

Cette démarche volontaire est portée par la direction en la personne de M. PEIGNE et implique également tous les collaborateurs de l'entreprise.

Notre objectif commun

- Réduire nos émissions de Gaz à effet de Serre
- Offrir à nos Clients un service écoresponsable
- Œuvrer pour un transport durable et respectueux de notre environnement.
- Labelliser nos activités grâce au Label CO2

SUR LA PÉRIODE 2022 – 2024, NOS ACTIONS PRIORITAIRES SONT:

- **ACTION 1:RENOUVELLEMENT DU PARC**
- **△ ACTION 2:UTILISATION DE NOUVEAUX CARBURANTS**
- ACTION 3:RENFORCER L ECO CONDUITE
- ACTION 4:OPTIMISER AU MAXIMUM LES TRAJETS

NOTRE OBJECTIF EST DE RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET **DE SERRE DE 2 % PAR ANNÉE**

Le 17/06/2022 Signature:

